



Gratuité dans les transports Les CRS exclus ?

Alors que depuis des mois notre organisation porte le dossier de la gratuité des transports sur le territoire national

Alors qu'un accord va être signé entre la Présidente de la région Île-de-France, Madame PECRESSE et le Ministère de l'Intérieur avec une gratuité des transports pour les policiers franciliens



LES CRS SE RETROUVENT EXCLUS DE CE DISPOSITIF !

Ne seraient-ils pas des policiers comme les autres ?

Seraient-ils moins aptes à assurer la sécurité des usagers des transports ferroviaires franciliens ?

UNITÉ SGP POLICE ne peut accepter cette décision, génératrice de rupture d'égalité de droits, et saisit immédiatement Madame PECRESSE, Présidente de la région Île-de-France et Monsieur Gérard COLLOMB, Ministre de l'Intérieur.

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS POUR TOUS, UNE REVENDICATION UNITÉ SGP POLICE

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIÈRE

On ne lâche rien !

www.unitesgppolice.com - 06/12/2017

FSMI
FORCE OUVRIÈRE
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur